

Couëron

INFOS PRATIQUES
INFOS PRATIQUES
INFOS PRATIQUES
INFOS PRATIQUES
INFOS PRATIQUES
INFOS PRATIQUES

VIE PRATIQUE

VIE ASSOCIATIVE

N° UTILES

ETAT-CIVIL

Ligne 93 et ligne express

Depuis le 23 août, le réseau de transport en commun de Couëron s'est étoffé. La ligne 93 de la Tan est prolongée et dessert désormais la Zac des Hauts de Couëron, aux heures de pointe du matin, entre 6h45 et 9h, et du soir, entre 16h et 19h. Au total, six nouveaux arrêts sont créés : Soweto, la Lorie, Rosenberg, Drilllet, Imprimeurs et le terminus Hauts de Couëron. A noter que cette ligne est interconnectée avec le terminus « François Mitterrand » de la ligne 1 du tramway.



Autre ligne interconnectée avec la ligne 1 du tramway, la ligne express « Mairie de Couëron-Gare maritime » en circulation depuis fin août 2007 et qui transporte en moyenne 1300 passagers par jour. Rappelons que grâce à son trajet direct, à des aménagements spécifiques et à ses nombreuses possibilités de correspondances, la ligne express permet de rallier Nantes en seulement 30 minutes aux heures de pointe. Avec un départ toutes les 10 minutes le matin, et idem le soir, vous gagnez en souplesse !



Distribution des tickets tempo et lila

Une distribution des tickets de bus tempo et lila a lieu pour les demandeurs d'emploi les mardis et jeudis matin, de 9h à 12h au CCAS.

Renseignements au 02 40 38 51 35.

Guide transports scolaires

Nantes métropole vient d'éditer un nouveau guide des transports scolaires disponible à l'Hôtel de Ville et au relais-mairie.

Administration - Formalités



Carte d'usager

Afin de simplifier les démarches administratives de ses habitants, la Ville de Couëron a mis en place un système de carte d'usager. Cette carte gratuite est indispensable pour déterminer les tarifs de prestations ou d'activités des organismes suivants : restauration scolaire, accueil périscolaire, classes de découverte, stages sport-vacances, centre de loisirs,

activités proposées par les centres socioculturels, l'amicale laïque et l'école de musique.

Cette carte est valable du 1er septembre 2010 au 31 août 2011.

Comment et quand se la procurer ?

La carte d'usager est établie gratuitement sur présentation d'un dossier complet à retirer auprès du service proximité quotidienneté :

- **Jusqu'au 8 septembre**, lors des permanences mises en place à l'Hôtel de Ville, salle Hélène-Boucher (du lundi au vendredi de 9h à 17h30).
- **A partir du 9 septembre**, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, ou au relais-mairie du quartier de la Chabossière.

Renseignements auprès de l'Hôtel de Ville au 02 40 38 51 00 ou au relais-mairie de la Chabossière au 02 40 38 51 60 ou contact@mairie-coueron.fr

Pièces à fournir :

- imprimé de demande dûment complété
- pour les usagers percevant des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales :
 - un relevé détaillé de la CAF (de moins de 3 mois - disponible sur le www.caf.fr, rubrique « mon compte », avec votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel),
- pour les non allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales :
 - l'avis d'imposition sur les revenus 2009 des personnes vivant au foyer,
 - le dernier bulletin de salaire de chacun des adultes du foyer ou l'attestation MSA
 - le livret de famille



Recensement jeunes

Les garçons et les filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à l'Hôtel de Ville de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16 ans, munis de leur livret de famille, d'une pièce d'identité récente et d'un justificatif de domicile. Il leur est alors délivré une attestation de recensement obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'utilité publique (CAP, BEP, Bac, conduite accompagnée...) et également obligatoire pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense et pour être inscrit sur les listes électorales.

Administration - Formalités

Aides à la scolarité

Depuis plusieurs années, le CCAS accorde une aide à la scolarité aux familles couëronnaises ayant des ressources modestes (plafond 140 % du RSA socle) dont les enfants sont collégiens, lycéens, apprentis ou étudiants. Deux instructions annuelles des dossiers sont possibles : ce fractionnement du montant total de l'aide permet aux familles de faire face à des charges supplémentaires en cours d'année scolaire.

Les dossiers seront instruits au service social du CCAS, du 20 septembre au 15 octobre 2010 de 9h à 12h sauf le mercredi. La 2^e période aura lieu courant mars 2011.

Pièces à fournir : dernière notification CAF, justificatifs de toutes les ressources des trois derniers mois, pension alimentaire perçue ou versée, RIB ou RIP, certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans.

Renseignements au 02 40 38 51 35.



Seniors

CLIC « Seniors Loire et Cens »

Ouvert depuis avril 2009 à Sautron, le Clic « Seniors Loire et Cens » est un centre d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage. Complémentaire du service de coordination personnes âgées du CCAS de Couëron, cette structure oriente les seniors dans leurs démarches : aide à domicile, maison de retraite, santé, etc... Elle s'adresse également à l'ensemble des personnes concernées par le vieillissement et notamment les professionnels des secteurs sanitaire et social.

Le CLIC « Seniors Loire et Cens » assure une permanence à Couëron le mardi de 10h à 12h au centre socioculturel Pierre-Legendre. Attention, l'accueil du public se fait uniquement sur rendez-vous.

Le CLIC est également joignable par téléphone du mardi au vendredi de 10h à 12h au 02 40 63 80 29.



Hôtel de Ville

8, place Charles-de-Gaulle
44220 Couëron
Horaires d'ouverture :
8h30-12h30/13h30-17h30
Tél. : 02 40 38 51 00
Fax : 02 40 86 41 48

Relais-mairie

Quartier de la Chabossière
Place Alexandre-Lévêque
44220 Couëron
Horaires d'ouverture :
9h00-12h30/13h30-17h30
Tél. : 02 40 38 51 60
Fax : 02 40 86 41 48
Site internet :
www.ville-coueron.fr
Courriel :
contact@mairie-coueron.fr

Centre Communal d'Action Sociale

9, place Charles-de-Gaulle
44220 Couëron
Tél. : 02 40 38 51 35



Petite enfance

Relais Assistantes Maternelles

Au cœur de la Maison de la petite enfance, le Relais Assistantes Maternelles propose aux parents un mode d'accueil adapté à leur enfant et met à leur disposition un fichier d'assistantes maternelles agréées très précis. Le RAM les accompagne également au quotidien pour les informer sur leur nouveau statut de parent-employeur, les soutient dans les tâches administratives et les oriente, si besoin, vers divers services adaptés. Le RAM organise également des ren-



contres à thème sur des sujets qui concernent les parents ou leur(s) enfant(s).

Il propose également des services aux assistantes maternelles qui peuvent y échanger, travailler, avoir accès à des services particuliers et trouver de l'aide et des renseignements sur leurs droits. Enfin, des rencontres et des échanges entre les assistantes maternelles et les familles sont régulièrement organisés pour favoriser l'accueil des enfants à domicile.

Relais Assistantes Maternelles - Maison de la petite enfance

Rue Joséphine-Even

Tél. : 02 40 38 51 70

Logement

Logements locatifs du site intergénérationnel Bessonneau.

Au nombre de 53, ces logements sont en cours de finalisation. Comme l'ensemble du site, ils bénéficient d'un lien direct avec de nombreux services (groupe médical, centre médico-social du Conseil général, crèche associative, foyer ADAPEI...). La moitié de ces 53 logements est adaptée à des personnes âgées ou en situation de handicap (douche sans rebord, WC à cuvette suspendue, volets roulants électriques...) et dispose d'un balcon, d'une place de parking ou d'un garage « boxé ». Vous avez 60 ans et plus, ou, vous êtes une personne à mobilité réduite, n'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire auprès du service coordination des personnes âgées et des personnes handicapées du C.C.A.S de Couëron.

Centre Pierre-Legendre - Boulevard François-Blanchon
Tél. : 02 40 38 51 36

Logement social

Grâce au site www.demandelogement44.fr, il est désormais possible en un simple clic de déposer une demande de logement social automatiquement relayée auprès des sept bailleurs sociaux du département. Une fois sur le site, il suffit de remplir un formulaire. Les documents justificatifs ne sont à envoyer que lors de l'attribution du logement.

Plus d'informations sur www.demandelogement44.fr



Logement

Les aides de l'Anah

L'Agence nationale de l'habitat ou Anah est un établissement public qui a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Pour cela, elle travaille étroitement avec les collectivités locales dans le cadre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Elle octroie également des subventions aux propriétaires immobiliers. Pour en bénéficier, il faut :

- être propriétaire occupant de son logement (sous conditions de revenus) ou être propriétaire bailleur,
- le logement concerné doit être achevé depuis au moins 15 ans,

- les travaux doivent s'élever à plus de 1500 €, être compris dans la liste des travaux éligibles aux subventions et ne pas débiter avant le dépôt de demande de subvention.

Plus d'informations auprès de l'Anah 44, 10 bd Gaston-Serpette à Nantes, au 02 40 67 26 26 ou www.anah.fr

CAUE

Vous avez l'intention de construire, d'améliorer un bâtiment existant, d'aménager un terrain... Vous souhaitez tirer le meilleur parti de votre terrain ou de votre construction en fonction de vos idées, des règles d'urbanisme, des constructions voisines, de vos moyens financiers... L'architecte conseil du CAUE, Conseil d'Architecture,

d'Urbanisme et de l'Environnement, vous reçoit à l'Hôtel de Ville, gratuitement et sur rendez-vous. Prochaines permanences mercredi 8 septembre de 9h à 12h, mercredi 22 septembre de 9h à 10h45, mercredi 6 octobre de 9h à 12h et mercredi 20 octobre de 9h à 10h45.

Renseignements au 02 40 38 51 30.

ADIL

L'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, donne des conseils sur l'accession à la propriété, la location, les loyers, charges et problèmes de copropriété. Permanences chaque quatrième jeudi du mois, de 14h à 15h15, au centre Pierre-Legendre.

Renseignements au 02 40 86 13 42.

Litiges



Conciliateur

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, M. Doste, conciliateur de justice, vous reçoit à l'Hôtel de Ville, gratuitement et sur rendez-vous. Prochaines permanences les 2, 16 septembre et 30 septembre et le 14 et le 28 octobre, de 9h à 12h.

Renseignements au 02 40 38 51 00.

Inscriptions activités jeunesse

Breakdance et double dutch

Comme en 2009-2010, la Ville propose des cours hebdomadaires de breakdance et de double dutch, au Magasin à huile, à l'Espace culturel et associatif.



- les cours de breakdance sont ouverts aux enfants à partir de 9 ans et se déroulent le mardi de 18h à 19h30 et de 19h30 à 21h, et le mercredi de 15h30 à 17h (ouverture d'un créneau débutant sous réserve d'un nombre suffisant de participants).
- les cours de double dutch sont ouverts aux enfants à partir de 6 ans et se déroulent le mercredi de 14h à 15h30.

Inscription à ces cours le mardi 28 septembre à 18h au Magasin à huile, quai Emile-Paraf

Pièces à fournir :

- un certificat médical
- une photo d'identité
- une attestation de responsabilité civile
- la carte d'usager pour calcul du tarif

Renseignements au 02 40 38 32 11 ou jeunesse@mairie-couëron.fr

LA POLICE MUNICIPALE COMMUNIQUE

Stationnement irrégulier

La police municipale rappelle qu'en toutes occasions, et à plus forte raison encore aux abords des établissements scolaires, il est nécessaire pour la sécurité de tous (piétons, cyclistes, automobilistes...) de respecter les règles du Code de la route en matière de stationnement : stationnement interdit sur le trottoir, sur les passages piétons, devant les sorties des habitations des riverains... S'il est constaté des manquements à ces différentes obligations, la Ville mettra en place dans les semaines qui viennent une campagne de verbalisation.

Rappel du montant des amendes :

- arrêt ou stationnement sur le côté gauche d'une chaussée à double sens en agglomération ; stationnement du côté interdit sur une voie à stationnement unilatéral alterné semi mensuel : 11 €,
- arrêt ou stationnement gênant de véhicule sur un trottoir, passage ou accotement réservé aux piétons ; sur une piste cyclable ; arrêt ou stationnement de véhicule gênant l'accès à un autre véhicule : 35 €, fourrière,
- arrêt ou stationnement sur un emplacement réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées : 135 €, fourrière, retrait de 4 points.



Travaux



Cette rubrique du magazine municipal vous informe des travaux de construction, de voirie, d'assainissement, d'éclairages publiques, ... récemment réalisés ou à venir sur la commune.

Juillet 2010 : démarrage des travaux de viabilisation de la phase 2 de la ZAC de la Métairie / réfection des trottoirs et purges de la chaussée rue des Bouvreuils / réalisation de résine perméable

RN 165

Dans le cadre de la mise à 2 x 3 voies de la RN 165 entre Sautron et Savenay (sens Nantes-Vannes), des travaux d'aménagement de la bifurcation entre la RN 165 et la RN 444 ont débuté le 23 août dernier. Ces travaux (déplacements de réseaux ERDF, GRDF, France Telecom) entraîneront jusqu'à fin mars 2011, la fermeture du pont de la RD26 (route de Couëron), avant son élargissement de 5 m. Une déviation sera mise en place par la RD 965, la RN 165, la RN 444 et la RD 101.

au pied des arbres quai Gambetta / rénovation en peinture des spères existantes dans le bourg de Couëron.

Août 2010 : réfection de chaussée rue du Marais / aménagement de trottoir et reprise de chaussée rue du Pont de Retz / reprise de chaussée endommagée par la tempête de février 2010 route du Dareau.

Juillet et août 2010 : création d'un giratoire et aménagements divers à la Bazillière.

Jusqu'à fin septembre 2010 : débroussaillage des accotements dans le secteur rural / aménagement de voirie secteur Bessonneau, boulevard de l'Europe, rue de Pologne, rue Taillandier.

Jusqu'en octobre 2010 : travaux pour la mise en place du futur giratoire de la rue de la Salle et de la rue de la Noë-Allais (phase 1 de la ZAC de la Métairie).

Octobre 2010 : lancement des travaux d'aménagement de la rue du Stade.

Déchets



Collecte des ordures ménagères

Jusqu'au 12 septembre 2010, la collecte des ordures ménagères a lieu deux fois par semaine, en bacs roulants, le mardi et le vendredi ou bien le mercredi et le samedi, selon votre zone de collecte.

A compter du 13 septembre, la collecte des ordures ménagères aura lieu une fois par semaine, le mercredi, le vendredi ou le samedi, selon votre zone de collecte.

A noter : lorsque le jour de collecte des déchets coïncide avec un jour férié, la collecte est effectuée la veille à partir de 6h (sortir le bac l'avant-veille au soir du jour de collecte).

Sacs transparents / déchets recyclables

La collecte des déchets recyclables s'effectue en sacs transparents, présentés au pied des bacs roulants. Cette collecte est réalisée l'un des deux jours de la collecte habituelle des ordures ménagères (indication sur votre bac roulant) jusqu'au 12 septembre.

A compter du 13 septembre, elle sera réalisée le même jour que la collecte des ordures ménagères, soit, selon votre secteur, le mercredi, le vendredi ou le samedi.

Les sacs jaunes sont distribués uniquement aux particuliers toute l'année, à l'Hôtel de Ville, au relais-mairie et au pôle Loire Chézine (aux horaires d'ouverture). Ils sont également distribués une fois par an, pendant une semaine, au centre Henri-Normand et salle l'Estuaire. Certains professionnels peuvent quant à eux se faire équiper de bacs jaunes en faisant une demande auprès du pôle Loire Chézine. En cas de refus de collecte (contenu non conforme : ordures ménagères, polystyrène, barquettes et sacs plastiques...), un papillon rouge est apposé sur le sac transparent ou sur le bac jaune pour informer l'utilisateur de l'erreur de tri.

Attention : seuls les sacs transparents distribués à l'Hôtel de Ville, au relais-mairie, au pôle Loire Chézine et lors des permanences au centre Henri-Normand et salle l'Estuaire sont conformes et acceptés lors de la collecte couëronnaise.



Bacs roulants et sacs transparents

Les bacs et sacs transparents doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte. En dehors de ces jours, il est demandé aux usagers de ne pas les laisser sur les trottoirs une fois la collecte effectuée, cela occasionnant une gêne pour la circulation des piétons. Par mesure d'hygiène, il faut aussi veiller à ce que les bacs ne débordent pas afin que des déchets ne jonchent pas le sol alentour. Il est à noter que les déchets doivent obligatoirement être mis en sacs et que le lavage des bacs est à la charge de leurs utilisateurs.

Toute demande de bacs roulants est à faire auprès du pôle de proximité Loire Chézine. Tél. : 02 28 03 41 50.

Déchets

Collecte de verre

36 conteneurs sont mis à la disposition des Couëronnais sur la commune.

Déchets dangereux des ménages

La destruction des déchets dangereux des ménages (déchets toxiques) nécessite un traitement particulier. Prenez garde à ne pas les mélanger à vos déchets ordinaires ! Huiles de moteur usagées, filtres à huile, résidus de peintures, vernis solvants, herbicides, fongicides, acides, ampoules à économie d'énergie, piles bouton, aérosols, fréon... doivent être déposés dans des points de collecte spécifiques. La collecte Ecotox étant suspendue jusqu'à fin septembre, deux solutions s'offrent aux ménages : stocker temporairement les déchets dangereux ou les déposer à la déchetterie de Nantes, rue Vulcain -secteur de la Prairie de Mauves. Reprise de la collecte Ecotox dans le courant du mois d'octobre (les dates précises seront communiquées sur www.ville-coueron.fr

A noter : les collectes d'encombrants et de déchets dangereux ainsi que l'accès aux déchetteries sont réservés uniquement aux particuliers.

Encombrants

On appelle « encombrants » le gros électroménager (gardiennes, réfrigérateurs, machine à laver...), le mobilier (matelas, sommiers, tables, canapés...) ou encore les vélos, ballons d'eau, moquettes... Pour être collectés, ces objets doivent pouvoir être portés par une ou deux personnes. Sont exclus de cette collecte : les déchets verts, les déchets toxiques (pots de peinture...), les bouteilles de gaz, les cartons. Pour faire ramasser vos encombrants, composez le 0 800 00 70 76 de 8h à 18h, du lundi au samedi inclus (appel gratuit depuis un poste fixe) pour prendre rendez-vous et établir avec Nantes métropole la liste précise des objets à évacuer. A noter que Nantes métropole s'engage à répondre à votre demande dans un délai d'un mois au maximum.

Autres...

Les autres déchets comme les matériaux de démolition, gravats et végétaux doivent être déposés à la déchetterie. Accès limité aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2 m. Il est interdit d'y déposer des cendres, des restes de barbecue ou des mégots de cigarette.

• Déchetterie Tougas

RD 107 - Saint-Herblain.
Tél. : 02 51 80 90 27

Horaires d'ouverture : de 10h à 17h45 sans interruption, tous les jours y compris le dimanche, sauf les jours fériés.

• Déchetterie d'Orvault

Site de l'Espérance

Horaires d'ouverture : de 10h à 18h sans interruption, tous les jours y compris le dimanche, sauf les jours fériés.

Tél. : 02 40 63 06 76



Pour se renseigner concernant les collectes, contactez le pôle Loire Chézine. Tél. : 02 28 03 41 50 ou consultez le www.nantesmetropole.fr à la rubrique « déchets ».

Inscriptions

OMS

Pour la saison 2010-2011, l'Office Municipal des Sports reconduit les activités de son école du sport / multisports (enfants de 5 à 10 ans souhaitant s'initier aux activités sportives). L'école de sports/ multisport fonctionne tous les mercredis, pendant les périodes scolaires, de 9h30 à 12h30 à raison d'une heure ou d'une heure et demie par groupe, de fin septembre à fin juin.

Il reste des places disponibles, alors inscrivez-vous dès maintenant en retirant un dossier à l'OMS - service des sports, quai Emile-Paraf. Le dossier est ensuite à retourner complété avant le 14 septembre :

- par courrier, à l'Hôtel de Ville, 8 place Charles-de-Gaulle.
- sur place, à l'OMS, quai Emile-Paraf.

Renseignements au 02 40 38 32 11.



Gymnastique

L'Association Départementale de Gymnastique d'Entretien (ADGE) pour retraités actifs reprendra ses cours salle de la Berthaudière, à la Chabossière le 14 septembre, à raison de séances par semaine :

- mardi de 9h à 10h
- vendredi de 10h30 à 11h30

Renseignements et inscription au 02 40 86 33 37.

Danse

L'amicale laïque de Couëron centre propose de cours de danse ouverts aux enfants, adolescents et adultes : éveil, initiation, danse contemporaine, jazz. Inscriptions à ces cours le 8 septembre de 14h à 16h et le 11 septembre de 10h à 12h, au foyer laïc, quai Gambetta. Tarif selon quotient familial.

Renseignements au 06 73 67 87 68 (après 18h30) ou quinionuegan@wanadoo.fr

Dojo

Le Dojo Couëronnais (judo, jujitsu, newaza) prépare sa rentrée sportive et organise des permanences d'inscriptions les 3 et 7 septembre de 18h à 20h, salle Jean-Claude Le Quintrec - complexe Paul-Langevin.

Informations supplémentaires et dossier d'inscription téléchargeable sur <http://dojocoueron.free.fr>

Solidarité



Secourisme

L'ADPC 44 - antenne de Couëron tient des permanences les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 18h30 à 19h30, à l'Espace culturel et associatif, salle Cuivre. Lors de ces permanences, vous trouverez des informations sur les formations PSC1, les demandes de dispositif prévisionnel de secours...

Renseignements au 06 19 46 02 96.

Dons de sang

- L'Amicale pour le don de sang bénévole organise une collecte de sang le jeudi 16 septembre, de 16h à 19h30, salle l'Estuaire.

Renseignements au 02 40 85 00 35.

- L'association pour le don de sang bénévole de la Chabossière organise elle une collecte de sang le mardi 19 octobre, de 16h30 à 19h30, au foyer laïc de la Chanbossière.

Renseignements au 02 40 86 49 73.



Bourse aux vêtements

L'association Femmes solidaires organise des bourses aux vêtements automne-hiver

• du 27 septembre au 1^{er} octobre, de 9h à 18h, salle de la Fraternité.

Dépôt : lundi 27 de 14h à 18h30 et mardi 28 de 9h à 11h

Vente : mardi 28 de 14h à 18h et mercredi 29 de 9h à 12h et de 14h à 18h

Reprise : vendredi 1^{er} de 9h à 11h et de 15h à 18h

• Du 18 au 22 octobre, de 9h à 18h salle du Mille-Club

Dépôt : lundi 18 de 14h à 18h30 et mardi 19 de 9h à 11h

Vente : mardi 19 de 14h à 18h et mercredi 20 de 9h à 12h et de 14h à 18h

Reprise : vendredi 22 de 9h à 11h et de 15h à 18h

Renseignements au 02 40 86 13 42.

Restos du cœur

Distribution alimentaire tous les mardis de 10h à 16h, au local de l'association, 4 bd des Martyrs de la Résistance.

Renseignements au 02 40 86 11 00.

Culture

Chevaliers du Centaure

L'association propose plusieurs stages de peinture et sculpture de figurines les 11 et 25 septembre, ainsi que le 9 octobre, de 9h30 à 17h30 à l'Espace culturel et associatif. Entrée libre.

Renseignements et inscription au 02 40 85 04 69 ou chevaliers_du_centaure@hotmail.com



Sport

MRC

La Marche Randonnée Couëronnaise (MRC) propose une marche Audax (25 km) à Couëron et aux alentours le 24 octobre. Départ du centre de loisirs de l'Erdurière à 8h. Tarif : 6 €. L'association organise également un week-end de randonnée autour du Mont Saint-Michel, les 25 et 26 septembre.

Renseignements et inscription au 02 40 86 10 14.



Pétanque

Concours organisé par l'association Chab'pétanque le samedi 16 octobre, à partir de 14h, au stade Léo-Lagrange.

Renseignements au 02 40 92 28 85.



Seniors

Octobre bleu

Organisé par le CLRPAC avec le concours de la Ville, Octobre bleu permet chaque année aux retraités couëronnais de profiter d'un mois entier d'animations.

V. 1	Ouverture d'Octobre bleu - Résidence La Grange - 14h30
S. 2	Visite des anciens chantiers navals - Nantes
D. 3	
L. 4	EDF - Cordemais
M. 5	Bilan de santé - Saint-Nazaire
M. 6	Révision et quizz sur la conduite pour les séniors en partenariat avec la Prévention routière
J. 7	Rando pédestre - Noirmoutier (Vendée) - Déjeuner compris
V. 8	Visite fabrication du Gateau nantais - La Chapelle Launay
S. 9	
D. 10	
L. 11	Découverte de la fabrication de la tomme de Couëron - Miellerie et une A.M.A.P
M. 12	Visite de la radio France Bleue Loire Océan - Nantes
M. 12	Les 40 ans de la Grange
M. 13	Visite de l'Espace associatif et culturel de la tour à plomb
J. 14	Thé dansant salle de L'Estuaire avec Mimisse - 14h30 à 19h30 - 8 €
S. 16	
D. 17	
L. 18	Le Nantillais - Les Sorinières
M. 19	Après-midi festif Jeunes Retraités 60-70 ans sur invitation
M. 20	Rallye promenade automobile
J. 21	Visite du métro / Parlement de Bretagne - Rennes (restaurant sur Rennes)
V. 22	Rando cyclo
S. 23	
D. 24	
L. 25	Conférence avec le Centre de Soins à Domicile : la réforme créant les Agences Régionales de Santé, les conséquences sur notre quotidien
M. 26	Visite de l'Hôtel de Région des Pays de la Loire - Nantes
J. 28	Rallye pédestre dans la campagne à Couëron
V. 29	Sortie cinéma pour les usagers de la Coordination Personnes Agées
S. 30	
D. 31	
Nov.	Pâtisserie Gallée - Sautron

Renseignements et inscriptions à partir du 15 septembre auprès du CLRPAC - Centre Pierre-Legendre - Bd Blancho -
Tél. : 02 40 85 01 65

Attention : pour une même visite, pas plus de 2 inscriptions par personne se présentant aux permanences.

Environnement

Bretagne Vivante

Bretagne Vivante propose au mois d'octobre plusieurs manifestations autour de la question de la biodiversité au centre Pierre-Legendre et au centre Henri-Normand.

- Exposition présentant la biodiversité en Pays de la Loire, les menaces qui pèsent sur elle et les moyens de la préserver.

- Du 12 octobre au 22 octobre, au centre Pierre-Legendre.
- Du 25 octobre au 6 novembre, au centre Henri-Normand.

- Conférence-débat sur le thème « Comment accueillir et préserver la biodiversité dans son jardin ». Le 21 octobre, à 20h, au centre Pierre-Legendre



Divers

Loto

L'Union Nationale des Combattants de Couëron (UNCC) organise un loto familial le 27 octobre, à partir de 14h salle l'Estuaire.

Renseignements au 02 40 86 13 42.

Assemblée générale

La section randonnée de la Concorde tiendra son assemblée générale le 8 octobre, à partir de 19h, salle l'Estuaire.

Renseignements au 02 40 86 02 65.

Vide-grenier

Dans le cadre de la Fête de la Chabossière, l'association « Les p'tits pieds » organise un vide-grenier le samedi 4 septembre, de 9h à 18h30, parc Joseph-Bricaud. Prix de l'emplacement: 8 €.

Renseignements et inscriptions au 02 40 86 79 41 ou claude.gillot@neuf.fr

Amicale laïque

L'amicale laïque de Couëron centre propose une réunion-bilan des camps et mini-camps de l'été 2010, le samedi 9 octobre, à partir de 14h, au foyer laïc.

Renseignements au 02 40 86 49 85.

Centre de ressources des associations

Afin de répondre aux questions des associations, de les conseiller en matière de montage de projet, d'organisation financière et comptable, de leur assurer du prêt de matériel divers, de leur proposer des formations... la Fédération des Amicales Laïques a développé un centre de ressources.

Centre de ressources FALA4- 9, rue des Olivettes BP 74107 - 44041 Nantes Cedex 1.

Tél. : 02 51 86 33 06, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : centreresources@fal44.org

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

Afin de faciliter la mise à jour du protocole de la Ville, nous invitons les associations à faire régulièrement part de leurs changements de coordonnées, de composition de bureau, etc...

Par ailleurs, si vous souhaitez annoncer une manifestation ouverte au public, contactez le service communication pour envisager une publication dans le magazine municipal de la commune.

Renseignements au 02 40 38 66 60.

Centre Pierre-Legendre



Rando'poussette (ou sans poussette !)

Randonnée à Couëron adaptée aux familles avec enfants, jeunes enfants, bébés. Entrée libre. Rendez-vous au centre Pierre-Legendre.

Samedi 11 septembre, à partir de 11h

Le Café des parents

Premier rendez-vous de l'année placé sous le thème « Elever seul son enfant ». Ce temps d'échange entre parents sera animé par M Paillat, psychologue. Entrée libre sans inscription. Possibilité de garde d'enfant : 1 € par famille. **Samedi 6 octobre, de 10h30 à 12h**

Exposition des peintures de Jean-Michel Bouchereau

Du 20 au 30 septembre, aux heures d'ouverture du centre. Entrée libre

Exposition

« Biodiversité en Pays de la Loire »

Du 12 au 22 octobre, aux heures d'ouverture du centre. Entrée libre

Conférence- débat

« Comment accueillir et préserver la biodiversité dans son jardin »

Par Bretagne Vivante.

Jeudi 21 octobre, 20h. Entrée libre

Centre Pierre-Legendre, bd François-Blanchon.

Tél. : 02 40 86 13 42

Courriel : centrepierrelegendre@yahoo.fr

Internet : www.centrepierrelegendre.fr

Centre Henri-Normand



Fête de la Chab'

Sur le thème du rouge. Animations, jeux, restauration, vide-grenier

Samedi 4 septembre, à partir de 9h

Rencontre avec les associations

Samedi 30 septembre.

Exposition

« Le patrimoine et les paysages de la Chabossière »

Dans le hall du centre, du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Par le groupe Patrimoine et paysages de la Chabossière et le lycée Jules-Rieffel.

Du 13 au 24 septembre. Entrée libre

Exposition

« Biodiversité en Pays de la Loire »

Par Bretagne Vivante

Du 25 octobre au 6 novembre, aux heures d'ouverture du centre. Entrée libre

Théâtre

Maisons Castors, jouée par des comédiens amateurs et des comédiens de la compagnie la fidèle idée.

Dans le cadre des Journées du patrimoine. Foyer laïc de la Chabossière. Entrée libre

Dimanche 19 septembre, à 15h

Centre Henri-Normand, place des Cités.

Tél. : 02 40 38 31 99

Courriel : c.h.n@wanadoo.fr

www.centre.henri.normand.over-blog.com

Urgences

- Pompiers : 18
- Police Secours : 17
- SAMU : 15
- Pharmacie de garde : 32 37
- Centre anti-poison : 02 41 48 21 21



Poste

Bourg

Place Léon-Moinard

Tél. : 02 40 86 10 99

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h. Départ du courrier à 16h.

- Le samedi : de 9h à 12h. Départ du courrier à 12h



Quartier de la Chabossière

Place des Cités

Tél. : 02 40 38 06 50

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h. Départ du courrier à 15h30.

- Le samedi : de 9h à 12h. Départ du courrier à 12h.

Gaz

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement gaz naturel : 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

Gaz de France DolceVita :

09 69 324 324 ou

www.dolcevita.gazdefrance.fr



Véolia-Compagnie générale des eaux

30, boulevard Jean Monnet

44000 Rezé

Tél. : 0 811 902 902

Pôle de proximité Loire-Chézine

6, rue Virginia Woolf

44800 Saint-Herblain.

Tél. : 02 28 03 41 50

Service proximité

Tél. : 02 28 03 41 73

Courriel : accueil.pole-st-herblain@nantesmetropole.fr

Les marchés hebdomadaires

Couëron centre

Place Charles-de-Gaulle

Le jeudi matin de 8h30 à 12h30

Quartier de la Chabossière

Place des Cités

Le samedi matin de 8h30 à 12h30



Etat civil à venir

couëron
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Service Communication : Hôtel de Ville, 8 place Charles-de-Gaulle - 44220 Couëron. Tél. 02 40 38 66 60 -

Courriel : communication@mairie-coueron.fr

- Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat • Co-directeur de la publication : Hervé Lebreton • Rédactrice en chef : Pascale Johannsson
- Rédaction : Céline Nicollas, Pascale Johannsson • Photographies : Eric Milteau
- Conception maquette : Kty Beignon • Composition : Sandrine Heulot - Ville de Couëron
- Impression : Val Production Graphique • Distribution : CAAP Ouest
- Tirage 8400 exemplaires